



MAIRIE DE CLOYES LES TROIS RIVIÈRES

1 Place Gambetta
Cloyes-sur-le-Loir
28 220 CLOYES LES TROIS RIVIÈRES

**Marché de travaux n° 2020.00016
pour la construction d'un groupe scolaire de 21 classes**

**RÈGLEMENT DE CONSULTATION
APPEL D'OFFRES OUVERT**

Art. R. 2161-2 à 2161-5 du CCP

Date de remise des offres : 21/10/2020 à 23h59

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	3
1.1 - Objet du marché	3
1.2 - Procédure retenue	3
1.3 - Maitrise d'ouvrage	3
ARTICLE 2 - INTERVENANTS.....	4
2.1 - Groupement de maitrise d'œuvre pour les lots relatifs à la réalisation du bâtiment	4
2.2 - Maîtrise d'œuvre pour le lot spécifique portant sur les sondes géothermiques	5
2.3 - Autres prestataires intellectuels désignés	5
ARTICLE 3 - DESCRIPTION DU MARCHÉ.....	6
3.1 - Décomposition du marché	6
3.2 - Variantes, Prestations supplémentaires éventuelles et options	6
3.3 - Marché à prestations similaires	7
3.4 - Clause d'insertion sociale	8
ARTICLE 4 - ORGANISATION DE LA CONSULTATION.....	8
4.1 - Déroulement de la consultation	8
4.2 - Conditions pour se porter candidat	8
4.3 - Composition du dossier de consultation	8
4.4 - Visite du site	9
ARTICLE 5 - DOSSIER À REMETTRE PAR LES CANDIATS ET CRITÈRES DE JUGEMENT.....	9
5.1 - Pièces à remettre par les candidats	9
5.2 - Validité des offres	10
ARTICLE 6 - EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES.....	10
6.1 - Conformité et sélection des candidatures et des offres	10
6.2 - Attribution du marché pour les lots 1 à 18	11
6.3 - Attribution du marché pour le lot 19	12
ANNEXE 1 : DÉCOMPOSITION DU MARCHÉ.....	13
ANNEXE 2 : PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES - « NOMMAGE DES FICHIERS À REMETTRE ».....	16

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 - OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché concerne l'exécution des travaux pour la réalisation d'un nouveau groupe scolaire destiné aux enfants de la commune de Cloyes les Trois Rivières, nouvelle commune formée en 2017 par le regroupement de neuf anciennes communes (Autheuil, Douy, Montigny le Gannelon, Charray, La Ferté Villeneuil, Romilly-sur-Aigre, Cloyes sur le Loir, Le Mée et Saint-Hilaire-sur-Yerre).

Ce nouveau groupe scolaire s'implantera sur un site vierge de toute construction d'environ 1,8 hectares en bordure du Loir. Il comprendra 21 classes, dont 8 classes maternelles, 12 classes élémentaires, 1 classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Il comprendra également un restaurant scolaire pour environ 450 repas par jour et des locaux destinés à l'accueil périscolaire.

La surface à construire est de 4 409 m² SP, avec des espaces extérieurs pour le stationnement et les cours de récréation.

N° de référence du marché : 2000.00016

Nomenclature de l'objet principal (classification CPV) :

45214200-2 - Travaux de construction de bâtiments scolaires

Lieu d'exécution, durée du marché et délais d'exécution

9 route de Montigny (RD 23), Cloyes-sur-le-Loir, 28220 Cloyes Les Trois Rivières

La durée du marché s'étend de la notification du marché jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement relatif aux travaux auxquels il se rapporte.

Le délai global des travaux est fixé à 18 mois selon le planning établi par la maîtrise d'œuvre joint au dossier de consultation, y compris la période de préparation fixée à 2 mois et le repliement du chantier.

Le délai global des travaux court à compter du premier ordre de service établi par la maîtrise d'œuvre à compter et court jusqu'à la date de réception.

La date prévisionnelle de démarrage des travaux est le 11/01/2021.

1.2 - PROCÉDURE RETENUE

Le marché est un marché de travaux lancé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, selon les articles L. 2124-2 et R. 2161-2 à 2161-5 du code de la Commande publique.

En conséquence la procédure ne comporte pas de négociation.

1.3 - MAITRISE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage de l'opération est la commune de Cloyes Les Trois Rivières, représentée par son Maire.

MAIRIE DE CLOYES LES TROIS RIVIÈRES

1 Place Gambetta

Cloyes-sur-le-Loir

28 220 CLOYES LES TROIS RIVIÈRES

Tél. 02 37 98 53 18

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.amf28.org/cloyestroisrivieres>

Les coordonnées du service qui suit l'opération sont les suivantes :

Service Marchés publics
Tél. 02 37 98 64 92 / Mél. marchespublics@cloyeslestroisrivieres.fr

Le maître d'ouvrage est assisté par :

NARTHEX
7 rue Banner
45 000 ORLÉANS
Tél. 02 38 62 78 15 / Mél. contact@agence-narthex.fr

ARTICLE 2 - INTERVENANTS

2.1 - GROUPEMENT DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES LOTS RELATIFS À LA RÉALISATION DU BÂTIMENT

ARCHITECTE MANDATAIRE

AGENCE D'ARCHITECTURE DIAGONAL
Représentée par M. Guillaume Adam
2 rue Antoine Bourdelle
28630 LE COUDRAY
Tél. 02 37 30 01 07 / Mél. diagonal@diagonal-architecture.fr

ARCHITECTE CO-TRAITANT

ARCHIGONE
10, rue Marceau
28600 LUISANT
Tél. 02 37 35 95 95 / Mél. archigone@orange.fr

BUREAU D'ETUDE STRUCTURE - VRD

LAMALLE INGENIERIE
ZA des Bois Mormoulins
5 allée de la Scierie
28210 CHAUDON
Tél. 02 37 82 34 68 / Mél. lamalle-28@lamalle.com

BUREAU D'ETUDE GENIE CLIMATIQUE / FLUIDES

SAISON PARAGOT
ZA de la Fosse Bouchard
12 rue de la Coquetterie
28630 NOGENT LE PHAYE
Tél. 02 38 22 02 01 / Mél. contact@betsaisonparagot.fr

BUREAU D'ETUDE ELECTRICITE

GESBERT
12H Boulevard Louise Michel
LES AUNETTES
91030 EVRY CEDEX
Tél. 01 60 77 11 43 / Mél. contact@betgesbert.com

COORDONNATEUR SSI

PREVENTI
33 Boulevard Rocheplatte
45000 ORLEANS
Tél. 02 38 22 02 01 / Mél. preventi@yahoo.fr

BUREAU D'ETUDE ACOUSTIQUE

YVES HERNOT
Cicé
35170 BRUZ
Tél. 02 99 05 07 00 / Mél. accueilhernot@wanadoo.fr

La mission du groupement de maîtrise d'œuvre, sur les lots 1 à 18, est :

- mission de base : ESQ, APS, APD, PRO, EXE (lots techniques)/VISA, ACT, DET, AOR
- missions complémentaires : SSI, OPC, accompagnement à l'implantation du mobilier

2.2 - MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LE LOT SPÉCIFIQUE PORTANT SUR LES SONDÉS GÉOTHERMIQUES

TÉLOSIA
Représentée par M. Bruno TOMASI
10 résidences Marcoins
28300 LÈVES
Tél. 02 37 36 90 44 / Mél. bruno.tomasi@telosia.com

2.3 - AUTRES PRESTATAIRES INTELLECTUELS DÉSIGNÉS

Contrôle technique

Le contrôle technique est effectué par la société suivante :

BUREAU VERITAS CONSTRUCTION
ZAC du Parc d'Archevilliers
Rue Denis Poisson CS 50014
28 008 CHARTRES
Tél. 02 37 36 63 77 / Mél. stephan.bolomey@bureauveritas.com

Les remarques formulées au cours du chantier par le contrôleur technique doivent être observées et ne peuvent faire l'objet d'une majoration des coûts.

Les missions confiées au contrôleur technique sont les suivantes :

- Mission L relative à la solidité de l'ouvrage
- Mission SEI relative aux conditions de sécurité des personnes dans les ERP
- Mission Hand, relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées

Par ailleurs, le contrôleur technique a également la charge des attestations et missions connexes suivantes :

- Délivrance de l'attestation CONSUEL
- Vérification initiale des installations électriques
- Délivrance de l'attestation finale handicapés

NB. La mission de contrôle technique porte sur la réalisation du groupe scolaire mais n'englobe pas le suivi de la création de sondes géothermiques.

Coordination Sécurité Protection de la santé

Une coordination en matière de sécurité et de santé (CSPS) est organisée, aux fins de prévenir les risques résultants des interventions simultanées ou successives des entreprises et de prévoir, lorsqu'elles s'imposent l'utilisation des moyens communs tels que les infrastructures, les moyens logistiques et les protections collectives.

Cette mission est confiée à :

QUALICONSULT SECURITE
2 allée des Atlantes
Les propylées B2
28000 CHARTRES
Tél. 02 45 34 03 01 / Mél. thierry.dufour@qualiconsult.fr

Le responsable CSPS accomplit une mission pour une opération relevant de la 1^{ère} catégorie selon les critères de l'article R. 4532-1 du Code du travail.

Le titulaire est réputé connaître toutes les dispositions législatives et réglementaires relatives à la sécurité du chantier et à la santé des travailleurs pouvant s'appliquer à l'opération susvisée.

ARTICLE 3 - DESCRIPTION DU MARCHÉ

3.1 - DÉCOMPOSITION DU MARCHÉ

Allotissement du marché

Le présent marché de travaux se compose de 19 lots séparés.

Chaque entreprise peut candidater pour un ou plusieurs lots et proposer éventuellement un prix ajusté si plusieurs lots lui étaient confiés.

Lot n° 01 : VRD	Lot n° 11 : Carrelage – Faïence
Lot n° 02 : Gros-œuvre	Lot n° 12 : Revêtement de sols souples
Lot n° 03 : Ravalement	Lot n° 13 : Peinture
Lot n° 04 : Charpente bois	Lot n° 14 : Chauffage - Ventilation - Plomberie
Lot n° 05 : Étanchéité	Lot n° 15 : Électricité, courants forts et faibles
Lot n° 06 : Serrurerie	Lot n° 16 : Doublage – Cloisons isothermiques
Lot n° 07 : Menuiseries extérieures aluminium	Lot n° 17 : Équipements de cuisine
Lot n° 08 : Menuiseries intérieures	Lot n° 18 : Espaces verts – Clôture
Lot n° 09 : Cloisons – Doublages – Plâtre	Lot n° 19 : Sondes géothermiques
Lot n° 10 : Faux-Plafonds	

3.2 - VARIANTES, PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES ET OPTIONS

Variantes obligatoires imposées par le maître d'ouvrage

Le marché ne comprend pas de variante obligatoire.

Variante à l'initiative du candidat

Les variantes à l'initiative des candidats sont interdites pour tous les lots, à l'exception du lot gros œuvre.

Pour le lot gros œuvre, les variantes proposées par les candidats sont autorisées mais restreintes aux variantes portant sur les fondations et les sous-bassements.

Néanmoins, le candidat ne pourra proposer de variante que s'il a remis une offre entièrement conforme aux clauses du dossier de consultation (c'est à dire à la solution de base).

Dans le cas où le candidat propose une variante, il devra alors fournir un dossier spécifique « variante » indiquant particulièrement :

- les adaptations apportées tout en respectant les exigences minimales indiquées au cahier des charges appuyées par une note technique, avec hypothèses, schémas et coupes si besoin, (Si les variantes ont des incidences sur les autres lots et intervenants de l'opération, l'entreprise présentant cette variante devra lister et expliciter toutes les incidences techniques, calendaires et économiques sur les autres lots et intervenants.),
- la description des avantages et/ou inconvénients par rapport à la solution de base et les raisons pour lesquelles il propose cette solution,
- le montant détaillé de la variante dans la DPGF de l'AE.

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) obligatoires

Chaque candidat remettant une offre pour un lot comprenant des PSE devra impérativement faire une proposition technique et financière pour chaque PSE dans un dossier spécifique « PSE ».

N° PSE	Objet	Lot(s) concerné(s)
PSE 1	Détecteurs de présence pour ventilation des salles de repos et salles activités du périscolaire	Lot 14 - CVP Lot 15 - Électricité
PSE 2	Lave batterie et hotte	Lot 14 - CVP Lot 15 - Électricité Lot 17 - Cuisine
PSE 3	Utilisation de la chaudière gaz en secours de la pompe à chaleur liée à la géothermie	Lot 14 - CVP
PSE 4	2 friteuses gaz + bac à saler	Lot 15 - Électricité Lot 17 - Cuisine
PSE 5	1 cellule de refroidissement	Lot 15 - Électricité Lot 17 - Cuisine
PSE 6	Pré-équipement pour vidéo surveillance	Lot 15 - Électricité
PSE 7	Espaces verts - Clôtures - Motorisation des portails	Lot 15 - Électricité Lot 18 - Espaces verts

Options

Le marché ne comprend pas d'options.

3.3 - MARCHÉ À PRESTATIONS SIMILAIRES

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de conclure un ou des marchés à prestations similaires conformément aux dispositions prévues dans l'article R. 2122-7 du code de la Commande publique.

3.4 - CLAUSE D'INSERTION SOCIALE

Afin de respecter les engagements de la commune pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, un volume d'heures d'insertion doit être réalisé pour tous les lots d'exécution du présent marché, à l'exclusion des lots 6 (serrurerie) et 19 (sondes géothermiques). Les volumes minima de chaque lot sont précisés en annexe).

En application de l'article L. 2113-13 du code de la Commande publique, il sera donc demandé à l'entreprise retenue de proposer une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières..

Les lots et leurs caractéristiques sont résumés en annexe du présent RC.

ARTICLE 4 - ORGANISATION DE LA CONSULTATION

4.1 - DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

La consultation est un appel d'offres ouvert. Les candidats sont donc invités à faire parvenir par voie dématérialisée (plateforme), leur candidature et leur offre avant la date et l'heure indiquée sur la page de garde. Toute réception tardive entraînera l'irrecevabilité de la candidature.

Les pièces à remettre par les candidats pour les candidatures et les offres sont détaillées en annexe.

Ces pièces devront être entièrement rédigées en langue française et exprimées en euros. Si les documents fournis par le candidat sont rédigés en une autre langue, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

4.2 - CONDITIONS POUR SE PORTER CANDIDAT

Forme juridique en cas de groupement

Le marché peut être conclu avec un groupement d'opérateurs économiques, tel que défini dans les articles R.2142-19 à R2142-27 du Code de la commande publique. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R. 2142-24 du code de la Commande publique.

Les candidats n'ont pas la possibilité de présenter pour le même lot plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

Niveau minimal exigé

Sans objet.

4.3 - COMPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est téléchargeable sur la plateforme : <https://www.amf28.org/cloyestroisrivieres>

Il se compose de :

- Le présent Règlement de consultation
- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),
- L'Acte d'Engagement (AE) et ses annexes (notamment DPGF récapitulative),
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières des lots 1 à 18 (CCTP) comprenant des clauses communes à tous les lots et des chapitres spécifiques à chaque lot,
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières du lot 19,
- Les DPGF spécifique à chaque lot,
- L'ensemble des pièces contenues dans le dossier « pièces techniques » du DCE, à savoir les pièces écrites et graphiques des études de maîtrise d'œuvre, du CT et du SPS.

Renseignements complémentaires

Toute question relative au dossier de consultation devra parvenir par écrit via la plateforme dématérialisée au plus tard 15 jours calendaires avant la date de remise des offres.

Les réponses et/ou renseignements complémentaires seront transmis à l'ensemble des candidats ayant retiré le dossier de consultation au plus tard 10 jours calendaires avant la date fixée pour la réception des candidatures et des offres.

Modifications ou compléments au dossier de consultation

Dans le cas où le maître d'ouvrage serait dans l'obligation d'apporter des modifications mineures ou des précisions au dossier de consultation des concepteurs, il se réserve la possibilité de le faire au plus tard 10 jours calendaires avant la date fixée pour la réception des candidatures et des offres.

4.4 - VISITE DU SITE

Les candidats sont informés qu'aucune visite du site n'est organisée, mais que celui-ci est libre d'accès. Les candidats sont réputés avoir pris connaissance du site, de ses abords et des conditions d'accès au site.

ARTICLE 5 - DOSSIER À REMETTRE PAR LES CANDIATS ET CRITÈRES DE JUGEMENT

5.1 - PIÈCES À REMETTRE PAR LES CANDIDATS

Les pièces à remettre par les candidats et leur présentation sont précisées en annexe.

Pour la candidature, l'attention des candidats est attirée sur le fait que :

- En cas de groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra remettre toutes les pièces susvisées. **L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières du groupement est globale.**
- Pour les **entreprises de dimension nationale**, il est demandé une **présentation de l'antenne** qui serait impliquée dans le projet, tant dans la présentation administrative (effectif, compétences, etc.) que pour les références.

Seul le candidat attributaire du marché sera tenu de fournir, dans le délai imparti par le maître d'ouvrage, les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Pour l'offre, l'attention des candidats est attirée sur le fait que **le maître d'ouvrage attend des mémoires techniques spécifique à la présente opération.**

Toutes les informations fournies par le candidat à l'appui de sa candidature et son offre prendront valeurs contractuelles s'il est retenu.

5.2 - VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la limite de réception des offres.

ARTICLE 6 - EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

6.1 - CONFORMITÉ ET SÉLECTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres inacceptables ou inappropriées au sens de L2152-2 à L2152-4 du Code de la commande publique ne pourront faire l'objet d'une analyse et seront éliminées.

Toute offre contenant des restrictions ou des réserves par rapport aux pièces du marché sera déclarée comme inacceptable.

Offres irrégulières

Pour les offres irrégulières, le maître d'ouvrage pourra autoriser les soumissionnaires concernés à régulariser leurs offres dans le délai dans un délai maximum de 3 jours ouvrés.

Ainsi, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le maître d'ouvrage peut décider de demander aux candidats concernés de produire ou compléter ces pièces.

Pour les offres, dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer et/ou préciser son offre. En cas d'absence de retour de l'ensemble dans un délai de 3 jours ouvrés, son offre sera éliminée comme non cohérente.

La non-transmission des documents demandés par le maître d'ouvrage dans les délais entraînera l'irrecevabilité de l'offre.

Offre anormalement basse

En cas de suspicion d'offre anormalement basse, le maître d'ouvrage demandera au candidat de lui fournir, dans un délai qui lui sera précisé, toutes les explications qu'il jugera nécessaire pour justifier pleinement et utilement le caractère sérieux de son offre.

À la lecture des éléments fournis, le maître d'ouvrage pourra alors :

- si les explications demandées ne permettent pas d'établir le caractère économiquement viable de l'offre eu égard aux capacités économiques, techniques et financières de l'entreprise et de démontrer que le marché ne peut être exécuté dans les conditions prévues, maintenir son avis et rejeter l'offre en tant qu'offre anormalement basse,
- si les éléments transmis sont convaincants, l'acheteur peut requalifier l'offre de « normale », en reconnaissant le caractère particulièrement compétitif de l'offre du candidat qui sera alors incluse dans le processus d'analyse des offres sur la base des critères d'attribution annoncés et de leur pondération.

Candidatures et des offres examinées

Les candidatures et les offres conformes et recevables seront alors examinées, à partir des seuls renseignements et documents demandés et transmis dans le cadre de cette consultation.

Après l'analyse des compétences, références et moyens des candidats, le maître d'ouvrage procédera à l'analyse des offres des candidats dont la candidature aura été admise.

L'offre retenue sera celle apparaissant comme « économiquement la plus avantageuse », appréciée au regard des critères et pondérations définis pour chaque lot.

6.2 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES LOTS 1 À 18

Critères et sous-critères des lots 1 à 18	Pondération
1 – Valeur technique appréciée d'une manière globale en fonction des éléments détaillés ci-dessous :	60 %
Qualité de réponse apportée par rapport à la spécificité de l'opération : Méthodologie de travail et les procédés principaux d'exécution des prestations et notamment des travaux, avec les détails techniques de l'offre (matériel, matériaux, fournisseurs, produits, principaux procédés d'exécution, moyens de levage et de transports, les autocontrôles, la gestion de la qualité, les moyens d'études, etc.).	
Respect planning et optimisation du délais : Précisions sur les délais d'exécution des travaux permettant de respecter ou d'optimiser les exigences du planning transmises par la maîtrise d'œuvre.	
Réactivité d'intervention sur le chantier Délai requis pour intervenir sur le chantier dans le cas d'une demande expresse du maître d'œuvre ou du maître d'ouvrage.	
Sécurité et respect de l'environnement Mesures prévues pour assurer la sécurité du chantier (sécurité et prévention des compagnons et des personnes extérieures) et respecter l'environnement (notamment moyens mis en œuvre pour la prévention des pollutions et nuisances du chantier, notamment sonores, la gestion et valorisation des déchets de chantier, la provenance des matériaux, la facilité d'entretien des produits et installations techniques, etc.)	
2 – Prix des prestations	40 %

Les offres de base et les variantes sont jugées en une seule fois, sur la base des mêmes critères et pondérations et selon les mêmes modalités. Le maître d'ouvrage retiendra alors l'offre de base ou l'offre variante apparaissant « économiquement la plus avantageuse ».

Les PSE obligatoires sont jugées en fonction des différentes combinaisons possibles. Le choix de retenir tel ou tel PSE appartient en revanche toujours au maître d'ouvrage et ne découle pas de l'application des critères d'attribution.

Lors de la signature du marché, l'acheteur précisera, pour l'offre choisie, s'il retient l'offre de base ou la variante et les PSE retenues.

6.3 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LE LOT 19

Critères et sous-critères du lot 19	Pondération
1 – Valeur technique appréciée d'une manière globale en fonction des éléments détaillés ci-dessous :	60 %
Mode opératoire précis de l'ensemble du chantier avec description détaillée des travaux par tranche	
La provenance, les caractéristiques et types des principales fournitures proposées	
Les moyens humains, l'organisation envisagée en cas de groupement et les procédures qualité mises en œuvre avec les organigrammes, CV du personnel	
Les moyens matériels avec la liste globale et détaillée des engins utilisés et les techniques de réalisation par poste	
L'expérience détaillée et nominative de l'équipe en charge des travaux en matière de création de sondes géothermiques, de pose de chaussettes étanches et de raccordement collecteur.	
Les mesures prises pour assurer la sécurité (notice complémentaire ou SOPAQ), l'hygiène et les conditions de travail sur le site, la bonne tenue, le bon aspect et la propreté du chantier	
2 – Prix des prestations	40 %

ANNEXE 1 : DÉCOMPOSITION DU MARCHÉ

Désignation des lots	Code CPV principal	Nbre mini. d'heures d'insertion	Variantes / PSE / options
Lot n° 1 VRD	<ul style="list-style-type: none"> • 45111291-4 (Travaux d'aménagement du terrain) • 45112500 (Terrassement) • 45111290-7 (Travaux préparatoires de viabilité) 	490 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée • Aucune prestation supplémentaire éventuelle • Pas d'option
Lot n° 2 GROS-ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • 45210000-2 Travaux de construction de bâtiments • 45223220-4 (Travaux de gros œuvre) • 45112500 (Travaux de terrassement) 	1 869 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat autorisée • Aucune prestation supplémentaire éventuelle • Pas d'option
Lot n° 3 RAVALEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 45443000-4 (Travaux de façade) 	84 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée • Aucune prestation supplémentaire éventuelle • Pas d'option
Lot n° 4 CHARPENTE BARDAGE BOIS	<ul style="list-style-type: none"> • 45261100-5 (travaux de charpente) • 45262650-2 (Travaux de bardage) 	315 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée • Aucune prestation supplémentaire éventuelle • Pas d'option
Lot n° 5 ETANCHEITE	<ul style="list-style-type: none"> • 45261420 (Travaux d'étanchéifiassions) 	385 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée • Aucune prestation supplémentaire éventuelle • Pas d'option
Lot n° 6 SERRURERIE	<ul style="list-style-type: none"> • 44316500-3 (serrurerie) • 45341000-9 (pose de garde-corps) 	-	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée • Aucune prestation supplémentaire éventuelle • Pas d'option
Lot n° 7 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	<ul style="list-style-type: none"> • 45421130-4 (Pose de portes et de fenêtres) 	252 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée • Aucune prestation supplémentaire éventuelle • Pas d'option

Désignation des lots	Code CPV principal	Nbre mini. d'heures d'insertion	Variantes / PSE / options
Lot n° 8 MENUISERIES INTERIEURES	<ul style="list-style-type: none"> 45421000-4 (Travaux de menuiserie) 	252 heures	<ul style="list-style-type: none"> Pas de variante obligatoire Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée Aucune prestation supplémentaire éventuelle Pas d'option
Lot n° 9 CLOISONS - DOUBLAGES - PLATRE	<ul style="list-style-type: none"> 45421141-4 (Travaux de cloisonnement) 45410000-4 (Travaux de plâtrerie) 45324000-4 (Travaux de pose de plaques de plâtre) 45321000-3 (Travaux d'isolation thermique) 45323000-7 (Travaux d'isolation acoustique) 	280 heures	<ul style="list-style-type: none"> Pas de variante obligatoire Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée Aucune prestation supplémentaire éventuelle Pas d'option
Lot n° 10 FAUX PLAFOND	<ul style="list-style-type: none"> 45421146-9 (Mise en place de plafonds suspendus) 	105 heures	<ul style="list-style-type: none"> Pas de variante obligatoire Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée Aucune prestation supplémentaire éventuelle Pas d'option
Lot n° 11 CARRELAGE - FAIENCE	<ul style="list-style-type: none"> 45430000-0 (Revêtement de sols et de murs) 	49 heures	<ul style="list-style-type: none"> Pas de variante obligatoire Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée Aucune prestation supplémentaire éventuelle Pas d'option
Lot n° 12 REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	<ul style="list-style-type: none"> 45432111-5 (Travaux de pose de revêtements de sols souples) 	112 heures	<ul style="list-style-type: none"> Pas de variante obligatoire Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée Aucune prestation supplémentaire éventuelle Pas d'option
Lot n° 13 PEINTURE	<ul style="list-style-type: none"> 45442100-8 (travaux de peinture) 	84 heures	<ul style="list-style-type: none"> Pas de variante obligatoire Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée Aucune prestation supplémentaire éventuelle Pas d'option

Désignation des lots	Code CPV principal	Nbre mini. d'heures d'insertion	Variantes / PSE / options
Lot n° 14 CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE	<ul style="list-style-type: none"> • 45330000-9 (Travaux de plomberie) • 45331000-6 (Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation) 	469 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée • Prestations supplémentaires éventuelles : PSE 1 - 2 - 3 • Pas d'option
Lot n° 15 ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES	<ul style="list-style-type: none"> • 45311000-0 (Travaux de câblage et d'installations électriques) 	490 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée • Prestations supplémentaires éventuelles : PSE 1 - 2 - 4 - 5 6 - 7 • Pas d'option
Lot n° 16 DOUBLAGE CLOISONS ISOTHERMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • 45421152-4 (Installations de cloisons) 	70 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée • Aucune prestation supplémentaire éventuelle • Pas d'option
Lot n° 17 EQUIPEMENTS DE CUISINE	<ul style="list-style-type: none"> • 39314000-6 (Équipement de cuisine industrielle) 	140 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée • Prestations supplémentaires éventuelles : PSE 2 - 4 - 5 • Pas d'option
Lot n° 18 ESPACES VERTS - CLOTURES	<ul style="list-style-type: none"> • 45112710-5 (Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts) • 45421148-3 (Installation de portails) • 45340000-2 (Travaux d'installation de clôtures, de garde-corps et de dispositifs de sécurité) 	49 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée • Prestation supplémentaire éventuelle : PSE 7 • Pas d'option
Lot n° 19 SONDES GÉOTHERMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • 45251141-1 (travaux de construction de centrales géothermiques) 	-	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de variante obligatoire • Variante à l'initiative du candidat <u>non</u> autorisée • Aucune prestation supplémentaire éventuelle • Pas d'option

ANNEXE 2 : PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES - « NOMMAGE DES FICHIERS À REMETTRE »

Afin de faciliter le traitement des offres électroniques dans les meilleures conditions, le soumissionnaire est invité à transmettre un dossier dénommé « **GS Cloyes – MAND - lots X-X-X** » respectant le modèle de présentation et l'indexation des documents indiqués ci-après.

Dans les dénominations indiquées dans le tableau ci-dessous, remplacer

- « MAND » par le nom du mandataire
- « NOM » par la dénomination de chaque société cotraitante ou sous-traitante de l'équipe
- « X » par le n° du lot ou « X-X-X » par les n° des lots concernés

Dénomination des fichiers à transmettre	Contenu des pièces à inclure dans chaque fichier
CANDIDATURE	<p>Un fichier PDF unique dénommé : « MAND–lots X-X-X-Candidature »</p> <ul style="list-style-type: none"> • DC1 du candidat ou de l'équipe candidate • Le ou les documents relatifs au pouvoir des personnes habilitées pour engager chaque candidat (extrait K-bis, délégation de signature, pour les sociétés, certificat d'inscription au répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE) pour les travailleurs indépendants, etc.) • En cas de groupement d'entreprises : Pouvoirs de tous les cotraitants au mandataire de l'équipe • Attestations d'assurances de responsabilité civile et de responsabilité décennale en cours de validité <p><i>Si la situation du candidat le justifie, la copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire et du ou des jugements prévoyant la mise en place d'un plan de redressement de l'entreprise.</i></p>
	<p>Les justificatifs permettant d'apprécier les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat par la production des éléments suivants, dans l'ordre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Certificats de qualifications professionnelles se rapportant à la prestation pour laquelle l'entreprise se porte candidat ou liste de travaux similaires au lot / aux lots pour lequel / lesquels le candidat soumissionne, exécutés au cours des cinq dernières années et attestation sur l'honneur de la réelle exécution par la société candidate de ces travaux ou certificat de bonne exécution du maître d'ouvrage pour lequel les travaux ont été réalisés, 2. Description de l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature, 3. Déclaration du chiffre d'affaires du candidat sur des travaux de même nature, pour chacune des trois dernières années, 4. Déclaration des effectifs du candidat et importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années, 5. CV des personnes pressenties (personne référente et son remplaçant) pour encadrer l'équipe qui effectuera les travaux.
	<p>Un fichier PDF unique dénommé : « NOM–lots X-X-X-Moyens »</p> <p><i>Avec autant de dossiers que de cotraitants</i></p>

		Dénomination des fichiers à transmettre	Contenu des pièces à inclure dans chaque fichier
OFFRE	Un fichier PDF unique dénommé : « MAND-lots X-X-X-Mémoire »		<p>Mémoire technique spécifique proposé par le candidat pour l'opération découpé en trois parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation de l'entreprise pour mener à bien la réalisation des travaux 2. Délai de réalisation des travaux et délai de disponibilité / d'intervention sur le chantier 3. Moyens mis en œuvre sur le chantier pour la sécurité et l'environnement <p><i>Le détail des renseignements attendus est précisé dans le chapitre des critères de jugement des offres.</i></p>
	Un fichier PDF unique dénommé : « MAND-lots X-X-X-AE-Prix »		<ul style="list-style-type: none"> • AE et ses annexes dûment complétés et signés, avec indication de la part de marché que le candidat a éventuellement l'intention de sous-traiter • DPGF globale en annexe de l'AE • Le prix détaillé (BPU du lot rempli)

Toutes les informations fournies par le candidat à l'appui de sa candidature et son offre prendront valeurs contractuelles s'il est retenu.